

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2025
(en dollars)

<i>Non audité</i>		Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
			Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Nathalie Bresse	1.1	Maire	26 337	13 169	2 969	1 485
Gina Castelli	1.2	Conseiller	6 797	3 398		
Sylvie Boucher	1.3	Conseiller	8 779	4 390	1 363	679
Alain Rondeau	1.4	Conseiller	6 797	3 398	240	
Stéphane Baillargeon	1.5	Conseiller	8 779	4 390	800	
Lisa Cadorette	1.6	Conseiller	8 779	4 390	254	40
Hélène Bédard	1.7	Conseiller	8 779	4 390	240	0
Stéphane Rioux	1.8	Conseiller	1 982	991	5 866	12
Jean St-Cyr	1.9	Conseiller	1 982	991		7
	2		79 011	39 507		2 691

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (exemples : MRC, régie, organisme public de transport).